

LE PUBLICISTE.

NONIDI 9 Germinal, an VII.



Arrivée à Constantinople de deux couriers du pacha de Syrie, annonçant la marche de ce pacha contre l'armée d'Egypte. — Annonce faite par la gazette de Pétersbourg de la reconciliation de Passwan-Oglou avec la Porte. — Effet sensible de cette pacification dans le Bannat. — Détails sur la position des armées françaises et autrichiennes. — Nouvelles diverses.

TURQUIE.

Constantinople, le 30 pluviôse.

Deux tartares arrivés hier de Saint-Jean d'Acre, & qui ont fait la route en quinze jours, ont apporté des dépêches de Dgezzar-Pacha, qui annonce que non-seulement il a accepté le commandement général de l'armée destinée à agir contre Buonaparte, mais encore que 50 mille hommes en deux divisions se sont déjà mis en marche, & que lui-même partira incessamment pour les rejoindre à la tête du reste de son armée. Il évalue ses forces à 100 mille hommes (1), demande vingt mille bourses, & promet de terminer promptement la guerre d'Egypte. Le gouvernement va faire embarquer 1500 canonniers, une nombreuse artillerie de campagne, & hâter l'armement de la flottille. D'un autre côté, Sidney Smith a fait voile hier sur son vaisseau le *Tygre*; il emmène avec lui deux frégates turques, chargées de munitions de guerre & de troupes de débarquement: il a laissé ici un officier, un constructeur & des charpentiers, pour hâter l'équipement des chaloupes canonnières.

On assure que le capitain-pacha sera de retour ici vers les fêtes du Beyram.

L'approche du printemps est ordinairement l'époque où l'intrigue des princes grecs agit avec le plus d'activité. L'année dernière, le drogman du capitain-pacha, Hangerly, fut fait prince de Valachie; il vient d'être déposé & remplacé par le prince Mourousi, qui occupoit ce poste il y a trois ans. Le prince de Moldavie, qui fixe depuis quatre ans cette inconstance des charges, se soutient encore. On assure cependant qu'il sera remplacé cette année, & l'on désigne généralement le drogman de la Porte, prince Ypsilanti.

ESPAGNE.

Madrid, le 24 ventose.

Depuis que les Anglais nous ont enlevé l'île de Minorque, notre commerce éprouve des pertes irréparables, on peut même dire qu'il est entièrement paralysé sur les côtes de la Méditerranée. De-là une inquiétude générale, & la nécessité fortement sentie de reconquérir cette possession

(1) Son armée, composée de troupes asiatiques peu exercées à la guerre, & encore moins à l'artillerie, trouvera en débouchant du désert de 60 lieues qui sépare la Syrie de l'Egypte, divers forts élevés par l'ordre du général Buonaparte; & si ces forts & les troupes qui en défendent les approches arrêtent seulement quinze jours son armée sur la frontière du désert, comment cette armée, que l'on dit être de 100 mille hommes, pourra-t-elle se procurer des vivres, & sur-tout de l'eau? Ces obstacles levés, comment cette armée soutiendra-t-elle l'effet de l'artillerie française?

(Extrait d'une gazette allemande).

importante. Cependant on craint que le gouvernement ne soit pas décidé de porter une attention sérieuse vers cet objet urgent.

A la vérité, il vient de nommer le général Cagigal pour prendre à Majorque le commandement de l'expédition, dit-on, projetée contre Mahon. On applaudit généralement au choix de ce militaire avantageusement connu par ses brillans exploits en Amérique; mais on n'aperçoit, dans les ports de la Péninsule, aucun préparatif pour réaliser l'expédition.

R U S S I E.

Pétersbourg, le 8 ventose.

La gazette de la cour annonce aujourd'hui la soumission de Passwan-Oglou à la suite des négociations qu'il avoit entamées avec le capitain pacha: elle ajoute que le premier a accepté le rang de capidschi pacha, avec la promesse que la dignité de pacha à trois queues lui sera conférée par S. H.; qu'en conséquence, le 7 pluviôse, les troupes de Passwan-Oglou furent licenciées, les portes de Widdin ouvertes, & la communication rétablie entre cette ville & les pays voisins.

S U E D E.

Stockholm, le 15 ventose.

Le 11 de ce mois, le comte de Wachmeister, grand-bailli de l'Empire, a été chargé par le roi de remettre au conseil suprême un paquet cacheté, qui règle la manière dont le gouvernement sera tenu dans le cas où le roi viendrait à mourir avant le retour du duc de Sudermanie. Le comte de Wachmeister a ordonné au conseil suprême de garder avec le plus grand soin ce testament. C'est un soin singulier pour un roi de vingt ans!

H O N G R I E.

Semlin, le 18 ventose.

Les lettres du Bannat nous apprennent que l'effet de la pacification de Widdin s'y fait déjà sentir par la grande quantité de bestiaux qui arrivent de ces environs, & dont le commerce avoit été presque entièrement suspendu pendant que Passwan-Oglou s'approprioit pour son armée & craignoit un blocus. Au reste, ce pacha n'a point licencié ses troupes, & l'on fait à ce sujet diverses conjectures. Les uns pensent que Passwan-Oglou n'a cédé que pour gagner du tems & pour se garantir d'une attaque de la part des Russes, dont il étoit menacé; mais qu'il saisira la première occasion favorable pour renouveler sa rébellion. Les autres, au contraire, croient que ce pacha est sincèrement recon-

cilié avec la Porte, & qu'il ne conserve son armée sur pied que pour l'employer contre les Français sous les drapeaux du grand-seigneur. Le tems nous apprendra laquelle de ces deux conjectures est fondée.

Des lettres d'Iassi, en Moldavie, portent que le 27 pluviôse il y arriva deux quartiers-maitres russes avec des dépêches pour le consul russe, qui lui annonçoient que sous dix jours viugt-quatre régimens russes, tant d'infanterie que de cavalerie, traverseroient la Moldavie. On croit qu'ils sont destinés à passer en Albanie, où elles doivent s'embarquer pour les côtes du royaume de Naples.

A L L E M A G N E.

Extrait d'une lettre de Hambourg, du 26 ventose

On répand de tems en tems des nouvelles sur cette ville, qui, malgré leur absurdité, n'en sont pas moins préjudiciables. Encore nouvellement on a déduit qu'un corps de troupes russes arriveroit ici par la voie de Lubeck. D'un autre côté on a dit que notre banque s'occupoit à ramasser des lingots d'argent pour les passer en Angleterre.

Il faut qu'il y ait des gens bien indisposés & envieux contre les habitans de cette ville, qui ne s'occupent que de leur commerce, & d'accord avec le sénat, évitent tout ce qui peut les compromettre.

Toutes ces fables ne méritent presque pas d'être contredites; & chaque homme sensé sait d'avance les apprécier, puisqu'il faut être absolument ignorant des relations politiques de notre petit état, ou de l'organisation de notre banque, pour croire à l'arrivée des Russes, ou pour ajouter foi à l'envoi des lingots; car l'arrivée de ceux là ne peut aucunement s'accorder avec notre position envers le cercle de Basse-Saxe, ni avec nos relations avec la Prusse & l'Allemagne septentrionale en général; & les lingots, qu'on nous fait envoyer en Angleterre, ne peuvent jamais sortir de la banque à l'insu des directeurs, & les directeurs ne pourroient, même s'ils le vouloient, faire une opération de cette nature, qui seroit essentiellement contraire aux loix fondamentales de cet utile établissement.

Munich, le 27 ventose.

L'archiduc Ferdinand, pere de l'électrice douairière, est arrivé ici ce matin, & est reparti le soir pour le quartier-général du prince Charles, où il accompagnera le jeune archiduc son fils, colonel du régiment archiduc Ferdinand, qui doit faire la campagne dans l'armée impériale.

Memmingen, le 29 ventose.

L'archiduc Charles arriva ici le 27 de Mindelheim avec son quartier-général, qui est parti hier pour Ochsenhausen. Le prince Charles l'a devancé, & se trouve en ce moment à l'avant-garde.

L'armée de réserve qui étoit cantonnée entre le Lech & l'Isar a eu l'ordre d'avancer, ainsi que la grosse artillerie.

L'armée impériale se concentre aux environs du Waldsee; sa droite à Biberach, se prolonge jusqu'au Danube, en suivant le cours de la Riess; sa gauche, à Ravensbourg, s'étend jusqu'au lac de Constance, le long de la S. Hussen.

Augsbourg, le 30 ventose.

Les lettres du Tyrol annoncent que, depuis huit jours, tout est en mouvement pour garnir la frontière de troupes & de milices.

Il a défilé par le Tyrol beaucoup de troupes & d'artillerie vers l'Alpe; & des lettres de Vérone, du 23 ventose, portent que, depuis quelques jours, l'armée impériale occu-

poit un camp près de cette ville; que les châteaux & les bastions avoient été pourvus d'artillerie & de garnison; que les habitans de Vérone avoient reçu l'ordre de s'approvisionner pour plusieurs mois, ou de quitter la ville; que déjà les hostilités avoient commencé entre les avant postes respectifs, & que quelques hommes avoient été tués de part & d'autre.

Le Tyrol étant menacé d'être tourné par les Français, qui sont déjà maîtres de l'Ober-Innthal & de l'Unter-Innthal, on a jugé nécessaire de mettre la forteresse de Kufstein en état de défense; & on l'approvisionne de vivres, pour recevoir une nombreuse garnison, dans le cas où les circonstances l'exigeroient.

M. le comte de Saylern, ministre de l'empereur à Munich, est arrivé le 28 ici.

Nous avons vu arriver, ces jours derniers, plusieurs charriots de blessés, que l'on a transportés du Vorarlberg dans le Lazareth établi dans cette ville.

Stutgard, le 1^{er} germinal.

L'armée de l'archiduc Charles étoit le 29 ventose, au soir, en présence de celle du général Jourdan, près de Biberach, de Ravensbourg & d'Aulendorf. Le quartier-général de l'archiduc étoit à Ummendorf près de Biberach, & celui du général Jourdan, à Pfullendorf.

On a entendu hier, toute la journée, une forte canonnade vers le Federsee & le Valdsée.

On apprend de Lindau, en date du 26 ventose, que les Autrichiens dans le Vorarlberg avoient reçu du général Laudon qui est dans le Tyrol occidental des renforts, & qu'ils avoient soutenu du 18 au 25 ventose, diverses attaques du général Massena, dont trois avoient été extrêmement vigoureuses. Il paroît que le général Massena a le projet de la tourner, & qu'à cet effet, le général Casa-Bianca a eu l'ordre de descendre l'Inn jusqu'à Landeck, pour tâcher de pénétrer ensuite dans la vallée de Bregentz. C'est vraisemblablement pour le même motif, celui de faciliter au général Massena la prise du Vorarlberg, que le général Jourdan, qui jusqu'au 25 ventose s'étoit tenu tranquille avec son armée au-dessous du lac de Constance, s'est mis tout-à-coup en mouvement pour pénétrer jusqu'à Bregentz, & tourner le Vorarlberg de ce côté-là. Le mouvement de l'armée de l'archiduc, qui a eu lieu, en conséquence, a pour objet de s'opposer à cette entreprise, dont le succès auroit des résultats décisifs pour cette campagne.

Le gouvernement d'Anspach a donné l'ordre de fournir des vivres aux troupes impériales qui traverseront ce pays.

Les Français avoient commencé ces jours derniers, à Freudenstadt, des ouvrages auxquels étoient employés un grand nombre d'ingénieurs, de soldats & de paysans. Un courrier, arrivé ici aujourd'hui, vient d'apporter la nouvelle que le général Jourdan avoit envoyé hier l'ordre de suspendre ces travaux, & que les troupes qui y étoient employées devoient se mettre en marche.

R E P U B L I Q U E B A T A V E.

La Haye, le 29 ventose.

Un courrier arrivé de Coblentz, le 27, a annoncé au général Bruee les victoires des Français dans le pays des Grisons. Le général en a fait part aussitôt au ministre de la guerre Pyman, & celui-ci au directoire. Cette nouvelle, communiquée hier à la première chambre & aujourd'hui à la seconde, y a été reçue avec enthousiasme.

La garnison française partira d'ici demain ou après-demain, pour se rendre à l'armée d'observation.

On écrit de Brème, comme une particularité remarquable, que depuis le commencement de la guerre les Français n'ont pris que six vaisseaux brémois, dont quatre ont été déjà rendus. On n'a pas encore prononcé sur les deux autres. On prétend que ce privilège du pavillon brémois doit s'attribuer à ce que personne ne peut directement ou indirectement s'en servir; en sorte que les vaisseaux qui arborent ce pavillon sont véritablement propriétés brémoises.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

PARIS, le 8 germinal.

Le directoire exécutif, considérant que l'état d'indisposition du citoyen Lambrechts, ministre de la justice, ne lui permettoit pas de continuer à se livrer au travail extraordinaire du ministère de la marine dont il a été chargé par arrêté du 24 du mois dernier, pendant l'absence du ministre de la marine, a arrêté, le 7 de ce mois, que le ministre des relations extérieures seroit provisoirement chargé du portefeuille du ministère de la marine.

— Le retour du ministre de la marine à Paris doit, dit-on, avoir lieu sous peu de jours.

— Pléville-Lepeley est actuellement à Naples, où il est chargé d'organiser la marine napolitaine.

— Le citoyen Evinard a été chargé en Toscane de la mission que le citoyen Lebreton n'a pu accepter.

— La section n° 21 du 1^{er} arrondissement a nommé électeur le citoyen Bourgoing, homme de lettres célèbre, qui a été ministre de la république à Madrid.

Parmi les autres électeurs du département de la Seine, on remarque les citoyens Anquetil, homme de lettres; Lessore, membre du bureau central; Leroy, commissaire du directoire près le bureau central.

— Les assemblées primaires de Gand ont été très-orageuses. Il y a eu des scissions dans presque toutes les assemblées de cette ville; le sang a même coulé dans une. Celle des compagnes ont été calmes.

On a observé que ces mouvemens concouroient avec l'apparition d'un nombre assez considérable de voiles anglaises, sur les côtes d'Ostende.

Il y a eu aussi des scissions à Amboise & à Caudebec.

— Au Mans, un ex-administrateur, nommé Paret, destitué comme anarchiste, a déchiré la proclamation du directoire sur les élections. Un mouvement d'indignation a éclaté dans l'assemblée, & il est poursuivi conformément aux loix.

— « Dans l'assemblée primaire de Choisy, un billet a présenté les noms de *Condé & d'Artois*. Vous autres, bons gens, auriez pensé que c'étoit un royaliste qui avoit indiqué ces *républicains*; point du tout, c'est un patriote très-connu, très-éprouvé, car il a changé, dans le tems, son nom de *Paris* en celui de *Fabricius*, & il a figuré avec honneur au tribunal révolutionnaire, en qualité de greffier. Pour découvrir l'auteur de ce billet, l'assemblée a arrêté que chaque votant seroit appelé au bureau pour reconnoître son bulletin & le signer au dos. Tous l'ont fait & ont désavoué le bulletin royaliste, à l'exception du citoyen *Paris-Fabricius* qui a déclaré ne devoir compte de son vote à personne, & ne plus se souvenir des noms qu'il avoit écrit sur son bulletin. »

(Extrait du *Patriote Français*).

— Une lettre particulière du quartier-général de l'armée du Danube, en date du 1^{er} germinal, ajoute aux détails

que nous avons déjà publiés sur les journées des 30 ventôse & 1^{er} germinal, que le général Jourdan a eu son cheval traversé par un boulet, & que l'un de ses aides-de-camp a été tué à ses côtés.

— Le ci-devant prince de Carency vient d'être arrêté par ordre de la police, ainsi que le citoyen Odéou, banquier.

— Le citoyen Melchior Montanguon-Daudouet, imprimeur, rue Taranne, vient d'être conduit au Temple.

— Le citoyen Ant. Leclerc, imprimeur, rue Jacques, n° 187, a été arrêté; il est prévenu d'avoir imprimé, distribué & vendu des libelles tendant à amener la destruction du régime républicain.

— Les citoyens Paul & Vergnet, prévenus d'émigration, ont été arrêtés le 3 de ce mois.

— Le citoyen Jacques Patier, prévenu de receler un émigré, a été également arrêté.

— Les chauffeurs condamnés à mort par les conseils de guerre, devoient subir leur jugement avant hier; mais l'exécution a été différée.

— Le 2 germinal, sept chauffeurs du Calvados ont subi la peine de mort à Caen. Ils étoient convaincus d'avoir pillé & torturé plusieurs citoyens des environs de Lisieux.

— Tous les journaux ont annoncé la découverte d'une fabrique de faux louis qui se frapportoient à Neuilly. Les individus accusés d'être auteurs de cette fabrication, ont été mis en jugement le 27 du mois dernier, & le 30, à six heures du soir, deux des accusés, les nommés Brasseur & Mercy, ont été condamnés chacun à 15 années de fers.

— L'administration centrale de la Sarthe a, par un arrêté du 27 ventôse, ordonné la suppression de 19 écoles ou pensionnats, dirigés par des instituteurs ou institutrices reconnus pour professer des principes anti-civiques.

— Le général Massena a organisé, le 22 ventôse, une administration générale pour les Grisons: elle est composée de onze membres & d'un secrétaire-général. Sa première opération a été de proposer au général la liste des citoyens qu'elle croyoit propres à remplir les fonctions auprès des municipalités. Tous ceux qui avoient des places avant l'entrée des Français, sont destitués. L'administration générale ne peut prendre aucune mesure importante, sans les soumettre à l'approbation du général.

— Le général Camus, commandant temporaire de Bâle, est parti pour l'armée.

— Le général Desenfans, qui commandoit à Tarbes, en est parti pour aller servir dans l'armée de Bernadotte.

— Le parlementaire *la Fortitude*, capitaine André Hennault, a débarqué à Calais, le 29 ventôse, vingt-quatre prisonniers français venant d'Angleterre.

— Les Anglais ne cessent d'être signalés au Havre; ils croient toujours au large du port; mais leur force actuelle ne fait craindre aucun dessein hostile.

— On travaille à recréuser le port de Marseille.

— Le directoire cisalpin a nommé le citoyen Mangili, membre du conseil des jeunes, connu par des découvertes dans l'anatomie, à la chaire d'histoire-naturelle à Pavie, vacante par la mort du célèbre Spallanzani.

— La garnison de Mantone a dû être partée à environ 18 mille hommes. On a fait entrer dans la place trois mille charges de bois.

— Le citoyen Bertolotti, président du gouvernement provisoire du Piémont, a demandé sa démission.

CORPS LEGISLATIF.
CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence de PONS (de Verdun).

Séance du 8 germinal.

Les membres de la commission nommée pour examiner les réclamations du citoyen Villiers, inscrit sur une liste d'émigrés, sont les représentans Berlier, Perrin (de la Giroude) Daunou, Lecointe-Puyraveaux & Quirot.

Le citoyen Julieu (de Toulouse), président de l'assemblée primaire n.º 9, division du Luxembourg, à Paris, rend compte au conseil des troubles qui ont agité la séance du 3 de ce mois, & qui ont obligé le président de cette assemblée à requérir l'assistance de la force armée. Mais le commandant du poste de l'arrondissement a refusé d'obtempérer à l'ordre du président, en assurant qu'il ne pouvoit marcher que d'après l'ordre & la réquisition du commissaire du directoire exécutif. Le calme s'est ensuite rétabli dans l'assemblée, & les opérations ont été continuées. Le président laisse à la sagesse du corps législatif le soin de décider si le refus du commandant du poste, d'obéir aux ordres constitutionnellement donnés, n'est pas un délit contre l'acte constitutionnel.

Le conseil ordonne l'impression & le renvoi à une commission.

On adopte un projet de résolution qui fixe à Pau, l'administration centrale des Basses-Pyrénées.

Laborde fait convertir en résolution, un projet qui affecte une somme de 2 millions 261,785 francs à la reconstruction de Landrecies, détruite lors du bombardement fait par les Autrichiens.

Le rapporteur d'une commission spéciale présente un projet, tendant à autoriser les héritiers des condamnés & déportés, à employer les bons qu'ils ont obtenu en vertu de la loi du 22 prairial an 3, en paiement des droits d'enregistrement.

Après quelques débats, le conseil prononce l'ajournement.

Joubert (de l'Hérault) rappelle que déjà le conseil avoit adopté plusieurs articles sur la solde de retraite des militaires faisant partie de l'armée de terre, lorsque le projet fut attaqué dans ses bases par Pison-du-Galand. Cet orateur s'étoit attaché à en démontrer les dangers pour le trésor public & son inutilité, vu les loix existantes à cet égard. Le conseil, frappé de ces observations, a renvoyé de nouveau à la commission, en lui adjoignant Pison-du-Galand. Le projet a été soumis à une nouvelle discussion. Il a éprouvé encore quelques objections qui ont été refutées; & il a été reconnu que ce projet étoit indispensable pour assurer aux braves militaires les secours auxquels ils ont droit d'après les services qu'ils ont rendus à la liberté.

Le rapporteur donne en conséquence lecture de son projet: l'urgence déclarée, le projet portant 57 articles est adopté.

Le tableau qui règle le montant des pensions de retraite ayant éprouvé quelques difficultés, a été renvoyé à la commission.

On reprend la discussion sur le projet de Malès, relatif aux demandes en dégrèvement. Après avoir déclaré l'urgence, le conseil adopte le projet. En voici les principales dispositions:

Toute propriété foncière doit être imposée sous le nom du propriétaire actuel, sauf les cas prévus par l'art. 36 de la loi du 3 frimaire an 7, relative à la répartition de la contribution foncière.

Toute propriété foncière doit être imposée dans la commune où elle est située.

Tout contribuable dont la cote de la contribution foncière se trouve portée au-dessus de la proportion générale déterminée par la loi, pour cette contribution & les revenus territoriaux, a droit à une réduction suivant la loi du 3 frimaire an 7, chaque commune, chaque canton & chaque département ont également droit à une réduction dans le même cas.

Tout contribuable surtaxé, comparativement aux autres contribuables, a droit de demander le rappel à l'égalité proportionnelle, sauf les exceptions à cet égard déterminées par la loi, pour l'encouragement de l'agriculture, ou pour l'intérêt général de la société. Chaque commune, chaque canton & chaque département ont également droit de demander le rappel à l'égalité proportionnelle dans le même cas.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen DEPERE.

Séance du 8 germinal.

Malleville fait un rapport sur une résolution du 26 ventôse, qui met à la charge des condamnés les frais de poursuites et de procédures criminelles. La commission propose le rejet de cette résolution, parce qu'en exigeant des accusés convaincus une indemnité au profit de la république, elle n'en fait point accorder par la république elle-même aux accusés qui seront absous, & que d'ailleurs les frais de poursuites des crimes sont des dépenses publiques qui doivent être supportées par le trésor national. — Le conseil ordonne l'impression & l'ajournement.

Il approuve ensuite diverses résolutions locales.

Bourse du 8 germinal.

Amsterdam.....60 $\frac{1}{2}$, 61 $\frac{1}{2}$.	Montpellier..... pair 10 j.
Idem cour.....57 $\frac{7}{8}$, 58 $\frac{7}{8}$.	Rente provis.....11 f.
Hambourg.....193 $\frac{1}{2}$, 191.	Tiers cons.....10 f. 25 c.
Madrid.....10 f. 50 à 37 c.	Bon $\frac{2}{4}$1 f. 40 c.
Mad. effect.....14 f. 87 c.	Bon $\frac{1}{4}$106 f.
Cadix.....10 f. 50 à 37 c.	Bon $\frac{1}{2}$16 f.
Cadix effectif.....14 f. 87 c.	Bon des 6 dern. mois de l'an 6, 69 f. 25 c.
Gènes.....97 $\frac{3}{4}$, 95 $\frac{3}{4}$.	Or fin.....106 f.
Livourne.....105 $\frac{3}{4}$, 104 $\frac{3}{4}$.	Ling. d'arg.....50 f. 75 c.
Bâle.....1 ben., $\frac{1}{2}$ per.	Portugaise.....97 f. 50 s.
Lausanne..... $\frac{1}{4}$ p.	Piastre.....5 f. 40 c.
Milan.....53 $\frac{1}{2}$.	Quadruple.....81 f. 75 c.
Genève.....	Ducat d'Hol.....11 f. 75 c.
Lyon.....pair 10 j.	Guinée.....26 f. 50 c.
Marseille.....pair 10 j.	Souverain.....35 f. 25 c.
Bordeaux.....pair 15 j.	
Esprit $\frac{3}{8}$, 310 à 340 f. — Eau-de-vie 22 deg., 230 à 300 f.	
— Huile d'olive, 1 fr. 25 c. — Café Martinique, 3 fr. 10 à 15 c.	
— Café St-Domingue, 2 f. 80 à 85 c. — Sucre d'Anvers, 2 fr. 60 à 70 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 55 à 65 c. — Savon de Mars., 1 f. 8 à 10 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 à 80 c. — Coton des Isles, 4 f. 35 c. à 5 f. 10 c. — Sel, 4 f. 75 c. à 5 f.	

Voyage dans les Etats-Unis de l'Amérique, fait en 1795, 1796 & 1797, par Larochehoucault-Liancourt, 8 vol. in-8º. avec trois cartes très-exactes, bien gravées, & où l'on peut suivre les routes de l'auteur. Pris, 50 fr. A Paris, chez Dupont, imprimeur-libraire, rue de la Loi, n.º 1231; Buisson, rue Hautefeuille, & Charles Pougens, rue Thomas-du-Louvre.

A. FRANÇOIS.

De l'Imprimerie de MEYMAT, rue des Moineaux, n.º. 423.